

# A.P.L. ouest informations

bulletin régional hebdomadaire  
de l'Agence Presse Libération

sommaire

114

27 OCT.

CONGRÈS  
UD-CGT

MESANGER

[ LE FERMIER EXPULSÉ  
RETROUVE UNE EXPLOITATION ]

ESPAGNE

SEQUESTRATION  
[ DU DIRECTEUR DES H.L.M.  
DE NANTES ]

OPERATION  
PATATES

LICENCIEMENT

[ D'UN  
ANIMATEUR ]

TENTATIVE  
DE SAISIE

[ CHEZ UN PAYSAN DE  
L'AFFAIRE DES CAMIONS  
DE VIANDE ]

1 franc 50

ABONNEMENT 12 NUMEROS : 15 francs

APL PERIODIQUE NANTES CCCAP 54701  
11 rue de Bretagne 75 003 PARIS.

APL PERIODIQUE NANTES CCCAP 54701

APL 29, rue J. Jaures - 44 000 Nantes.

Directeur : Maurice Clavel

Librairie 71 Tél-73.82.48.

REPRODUCTION ET UTILISATION DES INFORMATIONS ENTIEREMENT LIBRES .....

# BOYCOTT ANTI-FRANQUISTE

20 Octobre:

.. **A REZÉ**, où l'office municipal de la Culture annule les représentations "Musiques et danses d'Espagne" prévues pour le 23 Octobre. Sans-Hostilité pour le

pour le peuple espagnol mais par indignation devant les tortures et les crimes du pouvoir franquiste.

.. **A S<sup>e</sup> NAZAIRE** : "Les dockers boycottent depuis le 22 Septembre les navires franquistes. Ceci se traduit par une réduction de travail d'un minimum de 4 bateaux par semaines, c'est à dire l'emploi d'une cinquantaine. La fédération CGT Ports et Docks a lancé le mot d'ordre jusqu'au 30 Octobre. Que ferons nous par la suite ? Continuerons-nous à soutenir le régime de Franco... et le capitalisme français ?

Il faut savoir en effet qu'une navette régulière car-ferry envoie en Espagne, à Vigo, des remorques venant de Citroën Rennes avec, à l'intérieur, des pièces pour monter les voitures (main d'oeuvre stable et moins chère). Ces remorques reviennent à vide accompagnée de 2 CV, GS... toutes prêtes à la vente... Citroën, pour des raisons à son avantage a fait installer en Espagne des chaînes de montage.

Personnellement; je m'efforcerai de faire continuer le boycott"  
Ecrit par un travailleur docker de saint nazaire dans l'Intersyndicaliste, mensuel des GSED du 15 Octobre, reçu par l'APL.

ESPAÑA

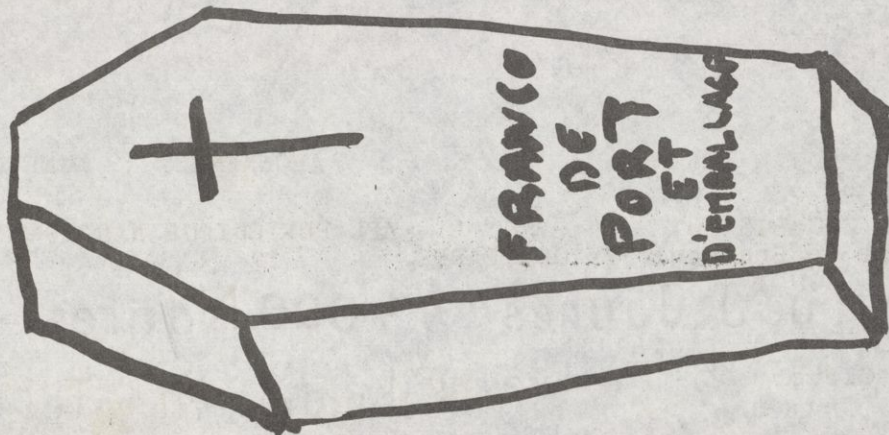
MARCHE SUR HENDAYE

DEPART : Vendredi 31 à 22h.

RETOUR : Journée du Dimanche

INSCRIPTION : 60 Frs à la LI 371

AVANT MERCREDI SOIR



- 2 -

La FAMILLE TELLERIN de retour à MÉSANGER

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Depuis le 27 juin, jour de l'expulsion par Boniatowsky et son préfet, de la famille Tellerin, nous vous avons signalé que les animaux avaient été rapatriés, en grande majorité, sur la commune de Mésanger, ainsi que les meubles.

Mais après plus d'information ! Nous avons une sacrée dette envers les militants de l'ARL et de Vent d'Ouest ! Par contre, nous avons insisté pour que des informations minimum passent sur le Paysan Plantais, ceci pour parer à des faux bruits qui circulaient sur la commune et notre région d'Anceis.

Nous ne l'avons pas fait passer sur l'ARL considérant que les militants attendaient bien autre chose que des informations tendant à les rassurer. Malheureusement, nous n'avons pas cru pouvoir dire plus de chose car nous avons considéré que des informations plus précises pouvaient contrecarrer la phase de négociation que nous avons vécue. Nous affirmons, cependant que les positions et les décisions que nous avons prises durant cette période ont été prise avec le groupe solidaire sur Mésanger, la famille Tellerin et des sympathisants du mouvement de la région. Par ailleurs, tout a été noté sur polycope depuis le 28 Juin. Nous osons espérer que les camarades reconnaîtront que notre tâche n'apas été facile et que la confiance aux copains de la base prévaudra sur les quelques cheveux que nous pourrions couper en quatre. Cela n'exclue pas les possibilités de s'expliquer sur ce choix dans l'ARL mais aussi ailleurs.

#### I - NOTRE ANALYSE DE LA SITUATION après le 27 Juin 1975

D'abord, ce 27 Juin.

Il faut se rappeler que l'avocat de la FUSBA Taupier, nous avait ~~anzfirxzé~~ affirmé que le procès concernant la reconnaissance, ou non, de la famille Tellerin comme fermier à la Pinsonnière devait avoir lieu le 27 Juin. Or, il a eu lieu le 17 et l'avocat ne l'a transmis à personne. Aujourd'hui encore, on ne peut contacter cet avocat.

Bien entendu, toutes les démonstrations de Metière ~~les jours~~ les jours précédents l'expulsion nous ont toujours apparues comme des provocations. Et le 27 Juin quand nous avons vu les 600 CRS avec auto mitrailleuses sur les lieux de la ferme, nous avons été totalement désarmés. Nous pouvons assurer que la mobilisation n'a pas été faite

correctement sur notre région, ce jour là. C'est une erreur peut-être due à notre "avant-gardisme" naturel.

Notre attitude a été de parer au plus pressé : libérer les camarades qui venaient de se faire piquer, retrouver la famille Pellerin, les ramener à Mésanger, leur trouver un toit, répartir les animaux sur la commune, entreposer les meubles, récupérer les outils restant à la Pinsonnière, enfin enclancher un rapport de force vis à vis de Retière pour que les Pellerin récolte.

11 - L'essentiel de notre activité de juillet et août a été : LA RECOLTE DES PELLERIN.

Légalement nous savions que ce ~~qu'il s'agissait~~ qu'il avait semé la famille Pellerin était propriété de Retière. Mais nous pensions à juste titre d'ailleurs, que Retière ne pouvait pas se l'accaparer aussi facilement. Par contre, nous étions incapable d'assurer directement la négociation mais nous pouvions nous servir de la structure FDSEA d'autant que des camarades, non responsables du syndicat local, et non adhérent F.T. mais solidaires de l'action sur Mésanger pouvaient assurer la garantie des intérêts de la famille Pellerin en la personne de J. GOISET et Louis GARREAU.

Résultat : Retière signe un compromis par lequel les Pellerin peuvent récolter moyennant que la valeur aille en déduction de ce que ceux-ci doivent. Seule la récolte du foin semblait impossible à négocier.

A propos de récoltes, celles-ci se sont faites en présence des 2 personnes de Mésanger, citées plus haut, et de Retière; la 2ème fois, pourtant, l'entrepreneur, allié de Retière, à chercher des chicanes et frapper l'un de nos camarades, mais celui-ci s'est défendu. Malheureusement, Retière aveuglé par le besoin de se défouler, à frapper sauvagement le père Goiset de Mésanger.

~~Un~~ Un procès est en cours à ce sujet. Nous pensons que ce nouvel événement doit être suivi de notre part mais aussi de beaucoup d'autres.

L'élément le plus grave, c'est que la 3ème partie de la récolte a été faite en dehors de nos représentants, mais en présence de responsables de la FDSEA, avec en face d'eux, un Retière qui avait un pistolet automatique dans la poche. Ceci, nous l'avons dénoncé près des responsables syndicaux. Il est totalement intolérable, malgré l'enjeu de la négociation, que les représentants de la famille Pellerin, qui avaient été acceptés par Retière, sur papier signé, que Retière soit armé. D'autant que la veille les choses avaient été mise au point...



Nous apprenons aux dernières nouvelles qu'une personne de la Rouzière veut de mettre une surenchère.

Le milieu d'accueil est mauvais, nous refusons cette solution

Par la suite, on nous informe de 2 autres fermes libres et en vente sur le Grand-Auverné :

- La lère; de 57 ha, au total est en train de se vendre par morceaux. Le premier acquéreur est un associé de GABC qui est en train de se dissoudre. Le prix de sa liberté est de 260000 F. + frais pour 22 ha 72 !

Bien entendu, nous avons mis au courant les camarades du secteur.

Avant que la SAFER puisse préempter, il faudra attendre au moins un an ...

Enfin, nous trouvons 12 ha 60 à MÉSANGER mais sans bâtiments. Ces terres appartiennent à la SAFER et avaient été, voilà 1 an, attribuées à un jeune qui a en titre 23ha 50 et qui travaille avec son père qui en a lui aussi 23 ha 50 . Le Crédit Agricole a refusé le financement à ce jeune. Les terres sont redevenues libres . Il n'y a eu que le maire de la commune, Président de la C.L. de CRCAE qui, apprenant que les Tellerin allaient revenir à Mésanger a essayé en vain d'intervenir contre.

Nous sommes à une nouvelle étape de l'affaire.

Si le Maire, le sous - Préfet, nous ont fait raser les murs nous devons tout faire pour que la réinstallation de la famille Tellerin soit une victoire éclatante. L'affaire Retière est un autre problème, que nous ne laissons qu'en suspend . Cette réinstallation dans le milieu d'origine est une initiative permettant de reprendre les choses où elles ont été laissées : LE DROIT AU TRAVAIL

En faisant une installation sur le terrain de la SAFER, nous utilisons l'institution bourgeoise pour que l'outil de travail soit respecté. C'est un point faible de l'adversaire que nous devons utiliser.

Bien des problèmes restent posés :

- le prix de la terre, son achat
- l'exiguïté de la surface
- la construction des bâtiments - principalement d'exploitation
- l'affouragement des animaux

Il nous faut des idées mais aussi des bras, ...

Nous pensons organiser cela .

- la 2ème, d'une vingtaine d'ha est l'objet de convoitise du grès paysan du coin; Emile Cruaud . Il est rendu à 13 000 F. l'ha + frais !

\* o \*

# CHEIX EN RETZ : OÙ EN EST L'AFFAIRE MOUILLE ?

Henriette et Armand MOUILLE sont installés à la ferme du Bois aux Moines depuis 1963, en métayage sur 15 ha.

Le propriétaire Mr RONDINEAU a subitement décidé de rompre le bail pour que les MOUILLE s'en aillent, d'où divers procès jusqu'à ce que RONDINEAU obtiennent satisfaction. (cf. A.P.L. juillet 75)

Les MOUILLE trouvant que le jugement de Rennez repose sur des déclarations fausses de RONDINEAU. Aussi décident-ils de ne pas céder. (1970)

Depuis cette date, les MOUILLE sont soumis à toutes sortes de pressions de la part de RONDINEAU, pressions qui atteindront un maximum en juin 75 : le propriétaire viendra, aidé de sa famille, une première fois détruire la toiture de la maison - une deuxième fois détruire les étables et la salle de traite au tracto-pelle.

A partir de ce moment, une grande mobilisation s'organise autour des MOUILLE pour les maintenir sur l'exploitation. Des tours de garde sont organisés tous les soirs depuis le 28 juin 1975 par des ouvriers (U.L - CFDT Ste Pazanne.), M.R.J.C. - L.A., Mayenne - Maine et Loire - Vendée ou sympathisants. Paysans de L.A., F.D.S.E.A., des gens isolés.

Le but de ses tours de garde est : d'être là, si le propriétaire recommence pour témoigner, - de remplacer les MOUILLE sur l'exploitation.

Dans les villages vraiment proches, il n'y a pas eu, ou peu, de mobilisation pour les MOUILLE.

Cela pourrait s'expliquer par l'évolution du pays de RETZ : par exemple, à PILOU, il y aurait jusqu'à ces dernières années, de petits agriculteurs propriétaires syndiqués (FDSEA). Ils ont diminués. Ceux qui restent se sont agrandis (40 ha.), ne sont pas syndiqués, leur idée serait plutôt d'absorber le Bois aux Moines que d'y maintenir quelqu'un dessus.

Il y a beaucoup d'exemples de ce genre sur le pays de RETZ (exode rural).

Aux Bois aux Moines, la vie continue avec les pressions permanentes du propriétaire.

AOUT 1975 : Un stagiaire des MOUILLE voit RONDINEAU voler un bac à eau des vaches. Le stagiaire porte plainte. Par bonheur, la plainte ne porte pas le nom des MOUILLE, mais celui du stagiaire.

Elle sera enregistrée. Les gendarmes iront prévenir RONDINEAU de rendre le bac à eau, sans quoi il aurait à passer devant le procureur. Le proprio a rendu le bac à eau. (Dans le cas contraire, aurait-on gentiment prévenu les MOUILLE avant de les traduire devant le procureur ?)

SEPTEMBRE 75 : Moment des vendanges.

Habituellement (d'après le bail) les MOUILLE remettaient la moitié du raisin vendangé à RONDINEAU. Il a donc fait la même chose cette année, mais les MOUILLE font faire un constat d'hüissier pour le blanc. RONDINEAU refuse de prendre le raisin puisqu'il ne reconnaît pas les MOUILLE en tant que fermier.

Pour le raisin rouge, il est décidé une journée de vendange collective (10 familles). Les MOUILLE mettent à la disposition du proprio, le raisin pendant 48 heures, après, ils le reprennent pour le presser et le commercialiser.

" Ils en sont là.

La salle de traite a été remise en état, et un hangard précaire reconstruit pour remplacer l'étable abattue.

RONDINEAU invoque son unique droit de propriété pour justifier toutes ses actions aux Bois aux Moines. Un tract sera même distribué en juillet, pour apprendre le droit à la propriété privée à la sortie de l'église.

DROIT AU TRAVAIL OU DROIT A LA PROPRIETE ?.....

L'affaire n'est pas terminée...



\*\*\*\*\*  
\* HUISSIER CHEZ BREHERET \*  
\*\*\*\*\*

19 juillet 1974.

Les paysans de L.A. protestent contre :

- \* Baisse des prix de la viande à la production.  
-2,00 frs au Kg de viande (ex. la viande passe de 10,00 frs le Kg à 8,00 frs le Kg.)
- \* Mais pas de hausse à la consommation.

Ce qui amène les paysans à réagir.

C'est ainsi que sont décidés des arrêts de circulation sur les grands axes arrivants sur Nantes. Entre autre, route de Rennes où arrivera un camion Géo que les paysans décident de vider pour aller distribuer la viande dans les quartiers populaires (le chène des anglais) pour ainsi populariser leurs luttes dans le milieu ouvrier.

C'était aussi directement s'attaquer aux trans (en tant qu'exploiteurs de paysans.)

---

La Société Géo portera plainte et les paysans inculpés (5 au hasard) passeront en procès à Nantes le 20 novembre 1974.

Le Tribunal condamne les paysans aux peines suivantes :

- J. BREHERET (1 voleur) 4 mois de prison avec sursis.
- J. POTIRON (4 receleurs)
- R. CHATELIER ( 3 mois )
- P. GALLON ( avec )
- J. DURAND ( sursis )

Ils auront à verser solidairement 30.000 frs de dommages et intérêts à la Société Géo (montant de la cargaison du camion).

---

Les paysans décident délibérément de ne pas faire appel, puisqu'ils savent que la justice sera systématiquement du côté de la Société Géo.

Aussi, en février 1975, J. BREHERET (puisque "dit" voleur) aura la visite de l'huissier qui lui fait "courtoisement" parvenir le compte-rendu du Jugement.

---

Les procédures d'huissier suivent leurs cours depuis février :

Vendredi 10 octobre : Tentative de l'huissier Brissoneau d'intimidation envers Yvette BREHERET, mais celle-ci arrive à le mettre dehors au moment où il commence à enregistrer son mobilier, puisque son mari est absent. L'huissier est obligé de s'en aller bredouille, mais prend vous.

Mardi 21 octobre 14 heures :

L'huissier est attendu par 130 personnes du Canton, paysans, et habitants Eugallière et Orvault pour empêcher la saisie.

L'huissier est reparti, puisqu'il ne pouvait pas faire son travail. Il rend donc le dossier au Tribunal.

De toute manière, il est clair que les paysans sont déterminés à ne pas payer (décisions prises au niveau syndical (FDSEA-PT) Ils ne laisseront pas faire la saisie.

Des démarches officielles sont en cours pour que la Société Géo enlève sa plainte.

PARTICIPANTS A L'ACTION

\*\*\*\*\*

OPERATION PATATES  
oooooooooooooooooooo

Encore on vous parle de l'opération Patates, mais celle-ci est importante à plus d'un titre.

L'idée de départ est née au coeur de la lutte, au moment où la répression s'abattait sur les paysans de la Vigne Marou.

Le problème était de poser des lieux plus concrets et plus suivis entre les habitants d'un quartier populaire (Bout des Pavés, Les Bruyères, Chêne des Anglais...) et les paysans de la Chapelle/Edre.

Il s'agissait de dépasser les grandes déclarations d'intentions sur l'unité ouvriers-paysans, et de la rendre vivante.

\* POURQUOI DES PATATES ? Les paysans se sont aperçus que la spécialisation des cultures due au capitalisme, leur imposait de ne plus faire des cultures directement consommables (allez donc bouffer du colza !) - Pourtant, ce genre de culture permettait un soutien efficace aux grévistes par exemple.

Refaire des patates était une volonté politique pour les paysans. Pour les gens du quartier, c'était préparer l'avenir (la bouffe pour les chomeurs et les grévistes) face à la crise et à la politique anti-ouvrière du gouvernement.

\* COMMENT DES PATATES ? L'ensemencement a été fait par des paysans seuls, car à cette époque, les militants du quartier se mobilisaient pour défendre les inculpés de la Vigne Marou. Par contre nous avons fait des réunions sur le Bout des Pavés pour informer la population du binage et de l'arrachage des patates qui devaient se faire en commun avec les paysans. Il s'agissait de faire connaître les problèmes concrets des paysans à une population à majorité ouvrière (Nantes-Nord) en exploitant en commun un champ de patates d'un hectare.

DES PAYSANS ET DES HABITANTS

DU QUARTIER ONT CULTIVE ENSEMBLE UN CHAMP  
DE PATATES,

POURQUOI ?

Les travailleurs des villes et de campagne sont divisés parcequ'ils ne se connaissent pas.

Faire un travail ensemble, c'est une occasion de se connaître pour chercher à se comprendre.

C'est aussi le moyen de découvrir que la division n'est pas le fait du hasard, elle est entretenue par ceux qui réalisent du profit sur le dos des travailleurs : les capitalistes.

Pour nous, Paysans-Travailleurs, c'est aussi l'occasion de nous faire connaître, de faire savoir ce que sont nos objectifs.

Nous avons fait le choix de la mise en place d'un syndicalisme de classe en agriculture "sul moyen pour nous de s'organiser, de se défendre du pouvoir capitaliste et de ses moyens (propriété foncière, crédit, firmes)."

nous voulons ainsi défendre notre revenu, notre droit au travail.

C'est le sens des actions de blocage de camions de viande de l'année passée, ou des actions foncière de la Vigne Marou, de Mésanger.

POURQUOI CETTE ACTION AVEC VOTRE QUARTIER ?

Déjà des paysans du canton de la Chapelle sur Erdre et des habitants de chez vous se connaissaient. Nous avons donc pensé travailler ensemble autour de cette culture, nous nous sommes donc retrouvés à plusieurs reprises pour le sarclage et tout dernièrement pour le ramassage.

Aujourd'hui, c'est la vente que nous faisons par sac de 25 Kg à 40 centimes le Kg, soit 10 frs le sac.

POURQUOI CE PRIX ?

Nous y avons inclus toutes les charges réellement payées (engrais, semences, travail tracteur, fermage et charges sociales). Le travail manuel étant bénévole n'est que partiellement compté, sinon, le prix du Kg de patates serait plus élevé car pour cultiver ce champ, il a fallu plus de 60 journée de travail.

Ceci nous prouve que lorsque les super-marchés vendent les patates à bas prix, c'est le travail du paysan et des employés de super-marchés qui est sous payé.

TRAVAILLEURS de la VILLE et de la CAMPAGNE, RECHERCHONS une plus GRANDE UNITE CONTRE nos EXPLOITEURS communs.

PAYSANS-TRAVAILLEURS  
Canton de la Chapelle sur Erdre.

( BILAN PROVISOIRE )

Environ une trentaine de personnes au binnage, une dizaine en moyenne, chaque samedi pour l'arrachage (4 samedi).

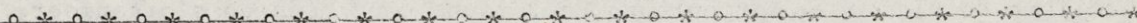
La récolte est d'une quinzaine de tonnes. La vente a commencé au Bruyères et au Bout des Pavés.

Samedi dernier, 3 tonnes ont été vendues en une demi-heure.

L'Opération Patates est bien ressentie dans le quartier (la preuve, la vente), mais pour un grand nombre de personnes, il reste à franchir le pas de la prise en charge directe de l'action.

Les discussions au moments de la vente ont d'ailleurs été une occasion de poser ce problème aux habitants du quartier.

Un arracheur de Patates,



( LICENCIEMENT D'UN ANIMATEUR DE QUARTIER DE )  
( )  
( NANTES - NORD )  
( )

Un animateur de quartier vient d'être licencié pour motif politique. En effet le seul reproche qu'on peut lui faire, c'est qu'il n'a pas la même conception d'animation que Mme DESORNEAUX (d'extrême droite) membre du conseil Municipal.

Cet animateur est en fait licencié pour avoir fait parti du Groupe d'Action Nord Nantes. Pour lui, l'animateur, doit aider les gens à s'exprimer, par contre pour l'Office des Centres Sociaux, l'animateur ne sert qu'à intégrer les gens dans la société.

Cette politique peut mener assez loin, d'ailleurs, comment ne pas reprocher ce licenciement avec le quadrillage du quartier par des C.R.S. (présence permanente sur divers quartiers de Nantes, dont le Bout des Pavés et les Dervallières).

Les C.R.S. animateurs de quartier, pourquoi pas ? Peut-être qu'ils y pensent déjà à l'Office des Centres Sociaux, avec eux, pas de problème.

En tout cas, l'animateur à le soutien de la population, voici le tract qui circule :

NOUS VENONS D'APPRENDRE , LE 15 OCTOBRE :

- \* Le licenciement immédiat de M. Michel HAMELIN, animateur du Centre Social du Bout des Landes-Bruyères,
- \* Le fait qu'il ne sera pas remplacé sur place par un autre animateur,
- \* Le fait que le Centre Social de notre quartier doit mettre en veilleuse la plupart de ses activités - par décision de l'Office des Centres Sociaux de Nantes.

Il en résulte que dans notre Centre Social, il y aura un animateur en moins, juste au moment où des activités étaient mises en place avec les habitants.

Cette décision de licenciement est d'autant plus difficile à supporter que le motif essentiel invoqué, c'est que Michel HAMELIN a participé à des activités du Groupe d'Action Nantes-Nord, groupe :

- qui a obtenu la prolongation de la ligne de bus, des boites aux lettres,
- qui a préparé et organisé la vente de patates du 18 octobre,
- qui est intervenu pour le téléphone, les espaces verts à sauvegarder, etc....

autant de choses qui répondent aux désirs et besoins de la population et qui se situent en plein dans un travail "Social".

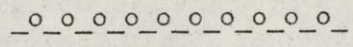
Il y aurait d'autres motifs (ex. manque d'argent des Centres Sociaux...) mais pourquoi faire supporter à notre quartier une situation précaire, alors qu'on vient juste de construire des locaux et de mettre en place deux animateurs et une halte-garderie ?

NOUS SOMMES DONC CONCERNES PAR CET EVENEMENT

\* Comme habitants du quartier : il y manque déjà tant de choses et nous allons encore être brimés sans que nous soyons informés et encore moins consultés.

\* Comme travailleurs : il y a certainement une solidarité à manifester dans ce cas précis.

DES HABITANTS DU QUARTIER.



ET CECI, EN ATTENDANT DES ACTIONS PROCHAINES.....

# SÉQUESTRE PAR 100 PERSONNES, LE DIRECTEUR DES H.L.M. DE NANTES SURSEOIT À DEUX EXPULSIONS

Vendredi 24 Octobre: plus de 100 personnes se retrouvent à l'Office Public d'HLM de Nantes à l'appel du Comité de Soutien contre les expulsions des Dervallières. Parmi les présents, des militantes et militants d'ASF, APF, PC, PS, CFDT, FNIP, Centres d'Action Educative etc. - Il s'agit de s'opposer à l'application d'un jugement rendu le 9 Octobre à Nantes.

Le Tribunal donnait raison à l'OPHLM en condamnant DEUX FAMILLES A ETRE EXPULSEES SANS RELOGEMENT. Les poursuites duraient depuis le 14 Mars.

Ce jugement est injuste: il a eu lieu alors que les faits reprochés aux jeunes sont anciens et ne se sont pas reproduits depuis. Les jeunes qui avaient provoqué par leur comportement une pétition du voisinage ont changé d'attitude et ne fréquentent plus l'immeuble.

Les voisins n'avaient jamais demandé l'expulsion des familles; bien au contraire, ils ont soutenu le maintien des familles dans leur logement.

Par contre, ils avaient au départ, réclamé à l'Office Public d'HLM qu'il améliore l'habitat, ce qui n'a jamais été fait.

C'est pourquoi nous dénonçons la persécution de ces deux familles qui sont due à l'intransigeance de l'Office Public d'HLM représenté par un président qui méprise les familles. LEMOINE n'avait jamais daigné prendre en compte les familles et les délégations du Comité de Soutien.

Ce vendredi, il a bien dû écouter la mère d'une des familles expulsées dénoncer l'OPHLM.

Sur ce point, nous considérons que la Préfecture et la Mairie tolèrent depuis déjà trop longtemps la tyrannie du PDG LEMOINE.

Ce vendredi, nous avons exigé le maintien dans leur logement, des familles condamnées à l'expulsion et réclamé la représentation des locataires: Au Conseil d'Administration de l'OPHLM pour que soit garanti le droit au logement pour tous. Ce sont les familles elles-mêmes en occupant le bureau du Président et en le retenant pendant deux heures ont obtenu qu'il signe devant nous tous sur une grande feuille de papier la déclaration suivante:

"Les incidents étant clos depuis 15 mois je m'engage en tant que président de l'Office Public des HLM à demander au Conseil d'administration la levée des mesures d'expulsion prises contre deux familles des Dervallières.

Je m'engage à faire surseoir immédiatement à l'exécution de ces mesures d'ici la prochaine session du Conseil: D'autre part je m'engage à maintenir le droit au logement pour tous. "

\* \* \* \* \*  
\* MISE AU POINT \*  
\* DU \*  
\* "VENT DE LA ZONE" \*  
\* \*  
\* GROUPE BRISSONNEAU \*  
\* \*  
\* \* \* \* \*

Nous avons reçu des protestations de certains camarades de la CGT concernant le communiqué qui est paru la semaine dernière au sujet de la grève contre la répression syndicale qui a eu lieu à Brissonneau, il y a 15 jours.

Ces protestations concernent le paragraphe suivant :

"La section CFDT a fait cette analyse et pensait qu'il fallait une réaction très forte de façon à donner un coup d'arrêt à cette escalade de la répression. La section CGT s'est finalement ralliée à cette position."

Il faut préciser que deux intersyndicales ont eu lieu le mardi 7 octobre au matin, avant le déclenchement de la grève.

Il y a eu quelques problèmes pour arriver à une position intersyndicale (c'est à cela que le paragraphe ci-dessus faisait allusion).

Ces petites difficultés sont bien normales : dans le cadre de l'unité d'action, la mise au point d'une position commune suppose la rectification de la position d'une et le plus souvent, des deux Organisations Syndicales.

Nous devons ajouter qu'à partir du déclenchement de la grève, l'unité d'action CGT-CFDT a parfaitement fonctionné. D'ailleurs, cette unité d'action fonctionne correctement depuis plusieurs conflits à Brissonneau et cela constitue un acquis précieux pour l'ensemble des travailleurs.

Le VENT DE LA ZONE précise (s'il en était besoin) qu'il est un chaud partisan de cette unité d'action dans la mesure où cela va dans le sens des intérêts des travailleurs.

Il faut également préciser que les militants Vent de la Zone de Brissonneau ont constamment milité dans ce sens, et qu'ils ont joué un rôle important dans la mise au point et le fonctionnement de cette unité d'action.

\* o \* o \* o \* o \* o \* o \*  
o \* o \* o \* o \* o \* o \* o \*

HISTOIRE D' "O"

oooooooooooooooooooooooooooo

Nous avons participé samedi 18 octobre à 22 Heures à l'intervention sur le film "HISTOIRE D'O" et nous avons plusieurs remarques à faire à ce sujet :

Nous y somms allées parce que nous pensions que intervenir sur ce film était important et qu'il était juste de le faire, de même qu'une action sur la pornographie.

Mais nous pensons que le tract était confus et incompréhensible.

Il insiste sur le fait qu'O est une bourgeoise, mais de manière si ironique, si intellectuelle, qu'on ne voit guère où il veut en venir.

Intervenir avec des fouêts et des anneaux, a plus fait rigoler les voyeurs et les passants que leur faire se poser un certain nombre de problèmes.

Les problèmes des femmes travailleuses et employées qui subissent les pressions de leurs chefs, qui les "achètent" et parfois les obligent à se prostituer pour garder leurs places, n'est pas abordé.

Aussi, cette action et ce tract peuvent difficilement être utilisés au renforcement de la conscience et de la mobilisation des femmes ouvrières et employées, ce qui est dommage car il faudrait qu'une action de ce type serve à la progression de toutes les femmes et ne reste pas sans suite.

GROUPE "FEMMES TRAVAILLEUSES EN LUTTE".

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*  
\* T E L E V I S I O N \*  
\*\*\*\*\*

\* - "LE VIEILL HOMME ET L'ENFANT", Film français de Claude BERRI (1966)  
Pendant l'occupation, un enfant juif est caché chez ses grands-parents dans la campagne grenobloise. Une tendre amitié se noue entre le jeune garçon qui ne sait pas qu'il est juif et son grand-père, vœux pétainiste râleur qui lui non plus ne connaît pas les origines raciales de son petit-fils. Ce film émouvant et amusant est une belle réussite. C'est un document très juste sur la bêtise et le racisme des français moyens manipulés par la propagande de Vichy. Michel SIMON joue le grand-père. C'est un de ses grands rôles.

Le film sera suivi d'un débat : "Les enfants juifs et la France occupée"

( MERCREDI 28 OCTOBRE / A2 / 20H 30 ).



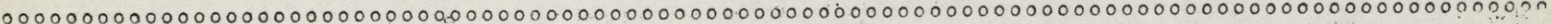
\* - "TITO ET LA YOUGOSLAVIE", émission de Georges BORTOLI et Francis CAILLAUD.

( JEUDI 30 OCTOBRE / TF 1 / 21H20 ).

\* - "LITTLE CAESAR" (Le Petit César), film américain de MERVYN LE ROY, d'après le roman de W.R. BURNETT (1930). L'ascension d'un gangster italien dans l'Amérique du début des années 30. Ce film célèbre, tiré d'un roman non moins célèbre, n'a pratiquement plus été vu depuis 40 ans. C'est un des premiers films parlants américains. Il lança le genre "film de gangster" (ou "film criminel") qu'il ne faut pas confondre avec le "film policier" (genre qui apparut vers 1935, quand la censure yankee -le Code Hays- décida que les héros de ce genre de films ne seraient plus les gangsters mais les flics).

Il faut voir -en gardant la tête froide- "LITTLE CAESAR" à deux niveaux (historiques tous les deux) : d'abord comme un document sur une certaine Amérique, à une certaine époque, puis comme un document culturel américain. S'il y a une culture américaine -et il y en a une- elle passe entre autre par ce genre de films. Les films de gangsters (films très violents) comme les films d'épouvante qui apparurent à la même époque, furent un produit, un effet dans le domaine idéologique de la Grande Dépression de 1929. Films de crise d'une société en crise, ils étaient des exutoires à la tension provoquée par la Grande Dépression dans les masses américaines composées de millions de chômeurs.

J. LANDREAU



② NANTES-ST-NAZAIRE CAPITALE DE LA  
CONTESTATION SOCIALE ? (vu par les ASSIS-  
tantes sociales d'entreprise de Loire Atlantique -  
Dossier = extraits AP4 - (Fin)

En 1972 une autre occasion d'action, vraie page sociologique pour le patronat, était offerte par la situation des établissements PARIS, affaire régionale, aux prises avec des problèmes difficiles de renouvellement d'accord d'entreprise, PIEGE PARCE QU'ON OCCASION D'EXPLIQUER UNE LUTTE DES CLASSES ORGANISEE.

PREMIER ROUND: l'action syndicale fait tourner le moteur, embrayé et tente de prendre la puissance pour faire pression dans les négociations: retard des salaires par rapport à la métallurgie nantaise, réduction de l'éventail hiérarchique des salaires.

DEUXIEME ROUND: lock out patronal au terme de plus de 2 semaines d'action sans négociation. Les adversaires sont face à face et comptent leurs forces. Les ouvriers occupent l'usine. En face se crée un "comité pour la liberté du travail"

Les syndicats créent un comité de soutien. Mais cette fois-ci les milieux patronaux sont solidaires alors que les milieux syndicaux sont divisés à tous les niveaux.

Au terme de deux mois de conflit, les ouvriers vaincus regagnent leur poste sans avoir rien obtenu.

TOUT PORTE A CROIRE QUE LE PATRONAT DE  
LOIRE ATLANTIQUE FUT PLACE PAR CES EVENEMENTS  
A UN CARREFOUR QUI L'AMENA A SE PARTAGER PLUS  
NETTEMENT ENTRE DEUX ORIENTATIONS DIFFERENTES  
QUE L'HISTOIRE RECENTE (... ) ILLUSTRE BIEN .

D'ABORD LE PATRON QUI RETROUVE AVEC BONHEUR  
LA STRATEGIE DU PATRONAT DE COMBAT. "UN PEU  
D'ENERGIE, UN FRONT UNI DEVANT LA CONTESTATION  
ET TOUT RENTRE DANS L'ORDRE. C'EST UN CHOIX  
DANS LE DROIT FIL DU PASSE QUI PERMET A CERTAINS  
DE SE LAISSER GLISSER DU COTE DE LEUR PENTE NATU-  
RELLE...

## LES STRATEGIES MODERNES : OUEST-ATLANTIQUE

Mais il y a aussi le patron qui se découvre plus industriel que combattant pour les droits et principes et qui par expérience et intuition croit aux vertus de l'écoute des besoins de la prospective, de la connaissance et de la prise en compte des intérêts des partenaires fussent-ils divergents.

CEUX LA CROIENT A L'INEVITABLE TRANSFORMATION DES RAPPORTS SOCIAUX  
DANS LES DECENNIES A VENIR ET JUGENT PLUS SAGE DE S'Y EMPLOYER IMMEDI-  
ATEMENT.

C'est semblait-il la position de fond de l'Association Ouest Atlantique: promouvoir les implantations mais aussi et, pour un temps, surtout connaître les situations des premiers signes d'alteration, diagnostiquer, intervenir, désamorcer. Pour ce faire, cette Association s'est organisée avec l'aide de la DATAR en groupes de base très actifs qui quadrillent systématiquement le terrain économique et offrent leurs services pour donner aux responsables industriels une confiance moins fondée sur un sentiment de force d'inertie que sur la pratique d'une solidarité intelligente, efficace, et réaliste à moyen terme.

# LE SYNDICALISME DES PAYS DE LOIRE

(...) un syndicalisme de vieille tradition, fortement charpenté par des personnalités historiques de premier plan comme Pelloutier, Briand et plus près de nous

Tillon, marqué par des tendances anarcho syndicalistes héritées de la première CGT à l'aube du XX siècle, comprenant EN 1955 3 ORGANISATIONS DE FORCE SENSIBLEMENT EGALES : CGT CFTC FC, chacune animée par un groupe de permanents et de militants expérimentés et fort actifs.

(...) Le syndicalisme des Pays de Loire est bien en 1975 toujours un système à 3 pôles comme en 1955 mais l'équilibre des forces et des dynamiques entre ces 3 pôles s'est très profondément modifié du fait de la part prise par la CFDT qui a trouvé dans l'évolution générale des phénomènes un terrain de croissance très fertile et modifiant l'ensemble du paysage social.

## ... DE LA PREMIÈRE CONVENTION COLLECTIVE ...

(...) On oublie souvent à Nantes que la première convention collective pratique est entrée en application à ST NAZAIRE en 1916, et que, jusqu'en 1950, dans l'histoire des conflits en France, la Loire Atlantique est une des régions les plus équilibrées parmi les zones dotées de véritables complexes industriels, et donc d'une importante population ouvrière.

En fait tout commence à se détériorer gravement lorsque le développement économique de l'Ouest est sciemment délaissé au profit du grand axe Nord Sud RHUR MEDITERRANEE dont les politiciens européens veulent faire la colonne vertébrale de l'Europe

(...) Le développement du syndicalisme en Loire Atlantique a été perçu dès son origine par les notables de Loire Atlantique et leur clientèle comme un véritable blasphème.

"Tous les désordres viennent de la République, socialiste, héritière de la Révolution... l'impiété que porte le flux révolutionnaire trouble le fond chrétien de l'âme bretonne et ronge l'obstacle que lui oppose une pensée portée par une foi millénaire" (VALDOUR, 1937).

(...) On ne peut que rattacher à ces notations l'étrange continuité de la thèse du "COMPLCT PERMANENT" qui habille régulièrement les manifestations de l'unité d'action syndicale... le désordre devient un signe métaphysique dont on cherche une explication cachée

le complot... On ne discute pas avec des révoltés ni avec des comploteurs, on ne discute pas avec les syndicats menant une action organisée.

- - À 1955

(...) c'est un mouvement ouvrier formant pour la première fois un front uni qui se porte délibérément en attaque en 1954, puis en 1955. ALORS QUE DEPUIS 5 ANS LES AUTORITES RESPONSABLES LAISSENT POURSUIVRE LA SITUATION SOCIALE REGIONALE TANDIS QUE D LA FRANCE DANS SON ENSEMBLE CONNAIT LA PREMIERE VRAIE DETENTE ECONOMIQUE AU SORTIR DE LA GUERRE. Dans cette action la CFTC de Loire Atlantique gagne définitivement sa reconnaissance en tant que force syndicale ouvrière de plein exercice... On sait que par la suite les militants ouvriers de la CFTC de Loire Atlantique jouèrent un rôle considérable dans l'évolution de leur centrale nationale qui aboutit à une scission et à la création de la CFDT regroupant la presque totalité de la clientèle ouvrière de l'ancienne CFTC. (...) Au fil des années la CFDT s'engagea dans une action de plus en plus radicale et s'éloigna de la CGT FC qui elle au contraire renforçait sa politique de réformisme prudent, son dialogue avec les pouvoirs et même sa volonté affichée de participation. (...) On parle toujours de la fameuse unité d'action des syndicats en Loire Atlantique alors que l'analyse sys-

tématique des grandes actions constate seulement des phases d'union, en général suivies de phases de désaccord, menant tout droit au pourrissement des conflits. (...) on trouve d'ailleurs l'écho de ces divergences notables dans les documents patronaux ou la CGT est souvent présentée comme "modérée" et comme fine stratégie face à une CFDT toujours lancée dans la surenchère, démagogique, accueillante aux thèses gauchistes. Cependant que FO déçoit et inquiète en étant théoriquement pour la participation-contestation et en soutenant dans la pratique l'action d'éléments gauchistes extrêmement virulents.

## BASES SOCIALES DE LA CFDT

(...) L'une des hypothèses les plus raisonnables sur le développement de la CFDT réside dans le fait évident que des masses salariées nouvelles se sont formées en Loire Atlantique, sont en train de se former dans les Pays de Loire, que ces masses issues en majeure partie d'un fond rural et chrétien ont un certain type de besoins, d'aspirations, une certaine philosophie de l'action auxquels s'accordent presque naturellement les militants de la CFDT qui sont de ces masses. (.. La CGT et FO représentant l'ancienne tradition ouvrière vis à vis de laquelle la culture traditionnelle rurale et catholique avait toujours entretenu une méfiance.)

(...) Pendant très longtemps jusqu'en 1935 la trouée de la Loire industrialisée a constitué une saignée culturelle entre deux univers agricoles. Cette trouée regroupait une population industrielle très ouverte à tous les changements technologiques, économiques et culturels, cependant que les deux univers agricoles perpétuaient des systèmes de pensée et d'action restés pratiquement figés en l'état qu'ils avaient à la fin de l'ancien régime.

Le phénomène principal intervenu depuis 1955 est à n'en pas douter le changement en bascule de la structure sociologique née en Loire Atlantique avec les débuts du capitalisme commercial puis industriel... les populations urbaines dépassant désormais de très loin les populations rurales... progressivement mais assez rapidement les campagnes ont en quelques décennies rompu avec les structures traditionnelles de pensée, de rapport avec l'autorité, de rapport avec la vie religieuse. Comme les populations de la vallée industrielle (de la Loire) 100 ans auparavant elles connaissent une réelle diversification des attitudes et des mentalités... PRESQUE TOUTES LES FAMILLES AGRICOLES ONT DESORMAIS UN OU PLUSIEURS MEMBRES PROCHES EN SITUATION DE VIE INDUSTRIELLE ET URBAINES. LES CONDAMNATIONS CULTURELLES DU PASSE S'ÉPUISENT ET DISPARAISSENT.

En quelques années un syndicalisme agricole puissant et agressif s'est développé proche du syndicalisme ouvrier. Il aurait connu des développements très considérables si les pouvoirs politiques alors en place n'avaient agi de toute leur capacité de décision et d'action pour constituer le monde agricole en univers protégé, maintenu artificiellement dans une situation économique sociale et politique capable de le détourner d'une contestation-action de type salarié urbain. Mais pour combien de temps?

(...) le nouveau syndicalisme en Loire Atlantique et plus généralement dans les pays de Loire n'a fait qu'exprimer au fur et à mesure qu'il vivait les impasses matérielles et culturelles de la croissance enfermée dans ses cadres sociaux traditionnels, la nécessité de tout reconstruire mais après avoir fait tomber les murs de l'ancien système.

## CONCLUSIONS GENERALES

La rédaction de cette étude(...) a été d'abord guidée par l'hypothèse d'une image de marque stéréotypée poursuivant une existence de plus en plus détachée des réalités de la vie sociale dans les Pays de Loire. (...) L'analyse a mis à jour plusieurs phases dans la vie de cette image négative: 1-sa naissance liée aux convulsions d'une région en agonie économique entre 1953 et 1955. -2-Sa résurgence en 1971-1972 après une période d'affaiblissement. -3-Sa diffusion sous une forme stéréotypée dans les milieux des responsables de petites et moyennes entreprises, notamment auprès de ceux produisant des biens de consommation.

5...) Les causes des grandes difficultés dans un territoire limité ont été en un quart de siècle:

la politique de concentration du développement industriel sur des axes privilégiés

celle de spécialisation des pays de Loire et surtout de la Loire Atlantique dans le secteur secondaire.

la priorité accordée à la croissance d'une dentelle industrielle en unités de production de biens de consommation.

\*\*\*\*\*

### DEUX JEUNES DE LA REGION DANS LES PRISONS DE FRANCO PETITION

A l'heure où le régime Espagnol assassine des militants anti-fascistes espagnols et basques, deux jeunes français sont incarcérés depuis DEUX mois en Espagne.

Paul URVOY, 25 ans, de DERVAL, arrêtés lors de son séjour au Pays Basque, le 28 août 1975, sous l'inculpation de s'être trouvé sur les lieux d'une manifestation hostile au régime.

Jacky HUET, 21 ans, de VITRE, en vacances sur la Costa Brava avec six amis, frappé violemment par un garde civil lors d'un contrôle d'identité, est inculpé pour coups portés à garde civil et risque jusqu'à 8 ans de prison.

Les nouvelles lois "antiterroristes" du régime franquiste font que ces camarades peuvent rester 2 ans incarcérés avant tout jugement.

Selon des informations, d'autres français seraient détenus, dans les mêmes conditions.

Les signataires exigent que tout soit fait pour la libération immédiate et sans conditions de Paul et Jacky et tous les autres prisonniers victimes de la répression franquiste.

POUR SIGNER LA PETITION-COMITE URVOY-

\*\*\*\*\* Librairie 71

29, rue J. Jaurès

# LES ENFANTS DES ECOLES

RECOIVENT CA...

CAISSE D'EPARGNE  
ET DE PREVOYANCE  
DE NANTES

8, rue de Bréa

B.P. 835 - 44020 Nantes CEDEX

Tél. : 71.42.54 & 71.92.55

CCP : 8617.37 NANTES

EPARGNE SCOLAIRE

Monsieur, Madame,

La Caisse d'Epargne de Nantes pratique l'Epargne Scolaire depuis de nombreuses années avec l'appui et le concours bénévole du Corps Enseignant. Institution sans but lucratif, reconnue d'utilité publique, la Caisse d'Epargne utilise les fonds collectés en prêts aux collectivités locales ainsi qu'en prêts aux particuliers, c'est-à-dire qu'elle est au service de toute la population de la région nantaise.

QUELS SONT NOS OBJECTIFS EN PROPOSANT  
L'EPARGNE SCOLAIRE A VOTRE ENFANT ?

Il s'agit essentiellement pour nous :

- de contribuer à le familiariser avec les problèmes délicats de l'argent, sujet difficile il faut en convenir,
- de freiner son désir de dépense immédiate en futilités, au bénéfice de l'acquisition raisonnée d'un jouet ou d'un objet utile.

Pour l'encourager, son Professeur lui remettra des images éducatives (minimum de versement 1 F ou 2 F). Ces images pourront servir de support décoratif à des travaux scolaires ou être classées dans un album, sur lequel vous trouverez le fonctionnement complet de l'Epargne Scolaire.

Les versements des élèves correspondant à la valeur fictive des images, seront inscrits automatiquement sur le livret de l'enfant à partir d'un document comptable détenu par le Maître. Les sommes versées seront disponibles à tout moment pour le représentant légal, et dès l'âge de 16 ans pour le titulaire du livret.

Persuadé que vous nous honorerez de votre confiance, veuillez agréer, Monsieur, Madame, l'assurance de mes sentiments distingués.

LE DIRECTEUR GENERAL

... ET CELUI QUI NE VEUT PAS  
APPRENDRE LE CAPITALISME A L'ECOLE ?  
C'EST UN CANCERE -

# Saint Nazaire... Saint Nazaire COMITÉ PORTUGAL

Le Comité Portugal Révolutionnaire de Saint Nazaire continue les projections de son film, réalisé en Juillet 75. Au sommaire de ce film: reconstruction du bidonville de Sétubal/ manifestation des commissions/ les pêcheurs/ une coopérative agricole/ l'usine Segontal en grève depuis 15 mois/ l'assemblée constituante.... Ces projections seront suivies de débats. Le 2ème bulletin du comité est sorti; il porte sur le 6ème gouvernement, le rôle du gouvernement français etc...etc...

LES PROCHAINES PROJECTIONS:  
VENDREDI 14 NOV/ La Fraternité, 1 rue de l'Ile de France, 21 h  
JEUDI 20 NOV, 21h : Foyer du Jeune Travailleur

## *♩* SUR le pont de *♩*

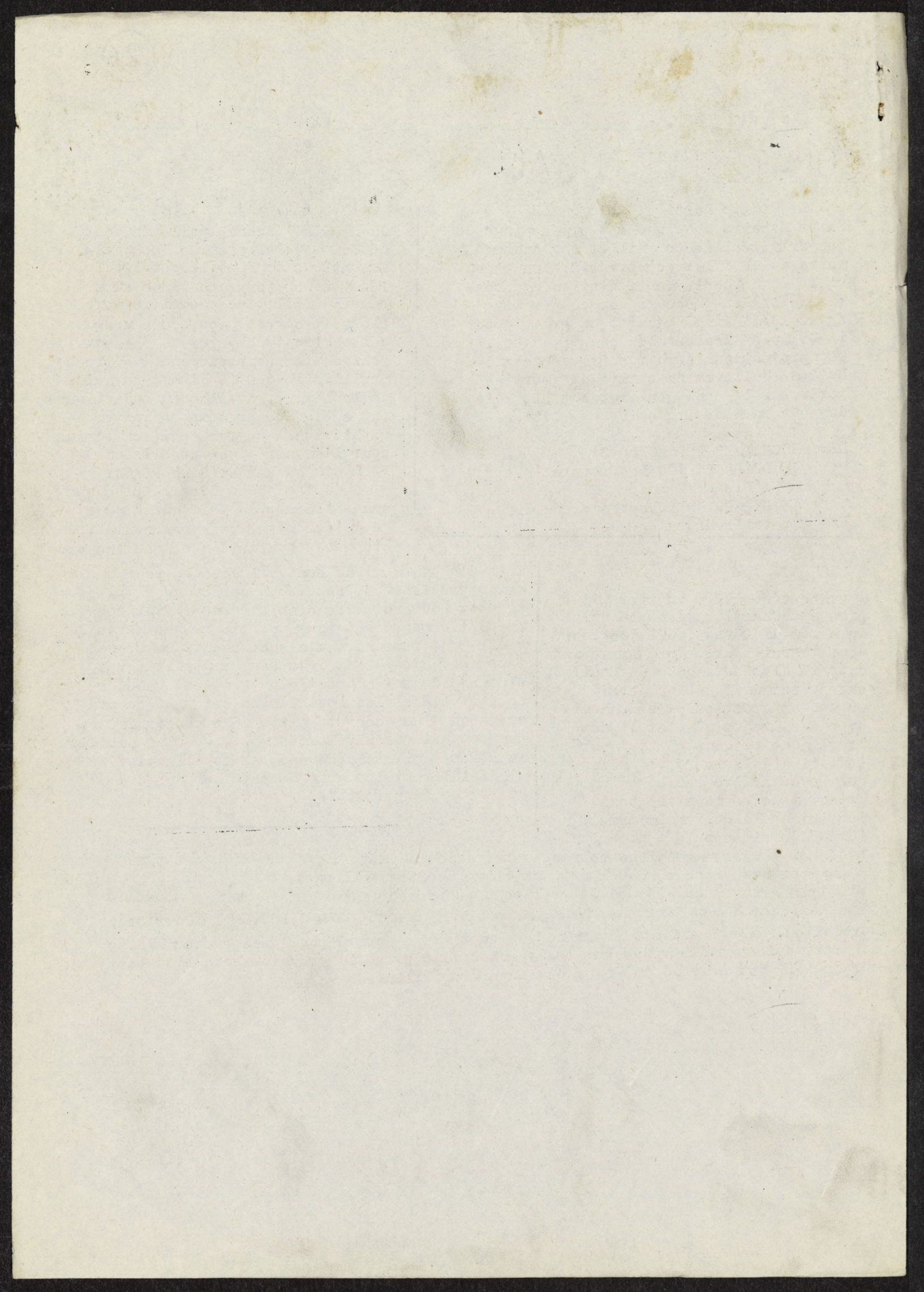
On a déjà beaucoup parlé du pont de Saint Nazaire; après les manifestations du 10 et 11 octobre, la réaction au péage continue même si elle mollit ces derniers temps. Ils se trouvent encore des usagers qui oublient de payer en passant le pont: on les comprend; une maîtresse auxiliaire qui, habitant au nord de la Loire, travaille au sud et qui est obligé de prendre sa voiture vu l'absence de transport en commun pour l'amener à son établissement, PAYE 440 FR PAR MOIS DE PEAGE.

Cela a beau être le plus beau pont d'Europe, ça fait quand même cher! (et c'est un abonnement).... L'astuce consiste à ce que les tic-

## RACISME.

A Penhoët (quartier ouvrier situé près des Chantiers) dans la nuit du mercredi 29 au jeudi 30 octobre deux travailleurs Nord Africains ont été blessés, à coup de fusil de chasse par un jeune qui avait eu une altercation précédemment avec des Arabes; même si le côté "réglement de compte" est important il n'en demeure pas moins que le caractère raciste d'un tel attentat est évident. Le Comité Nazairien d'Aide aux Immigrés, (CNASTI) avait appelé à une réunion, Jeudi, les organisations politiques et syndicales afin de discuter de la riposte à entreprendre face à un tel attentat (l'un des 2 travailleurs, père de 5 enfants a été très grièvement blessé). Cette riposte est importante vu le climat qui s'installe à Penhoët. Les organisations présentes, le CNASTI, CGT-FO, PSU, Lutte Ouvrière, Revolution, Union Pacifiste de France se sont mis d'accord pour rédiger ensemble un tract qui sera distribué sur les marchés. Une prochaine réunion aura lieu le mercredi 12 NOV à 20H30 au Foyer du Jeune Travailleur.

kets d'abonnement ne sont valables que pour une semaine précise. Vous achetez un carnet de 10 tickets pour votre semaine; si vous n'utilisez que 7 ou 8 tickets, c'est pour vos pieds. La semaine suivante faut reprendre un abonnement. Comme quoi tous les moyens sont bons pour rentabiliser le plus rapidement ce pont; ceux qui sont embêtés ce sont les élus socialistes qui ont accepté la création d'une société mixte pour construire ce pont et qui perçoit les péages.... ce dont profite le PCF, ce qui n'empêche pas la mobilisation de s'affaiblir et les gens de payer, et quand une habitude est prise.....





# CONGRES U.D. C.G.T.

Le congrès de l'UD CGT Loire atlantique a eu lieu jeudi 23 et vendredi 24 Octobre. La plupart du temps, les délégués ont assisté à des comptes rendus d'activité de boites qui n'apportaient rien au débat.

On peut quand même faire ressortir 3 séries d'interventions posant des problèmes de perspectives:

## JOURNÉES D'ACTION

1) Sur la journée du 23 Septembre et d'une façon générale sur les journées d'action nationales (débat national):

le débat a montré l'existence de 2 courants:

- ceux qui, face à la crise et aux difficultés de mobilisation des travailleurs préfèrent le repli sur soi même et les attitudes "réalistes".
- ceux qui pensent qu'il faut engager la lutte contre l'offensive gouvernementale (position de l'UD)

Parmi d'autres interventions, on peut noter:

+ celle de Tréfinmétaux ( dont des éléments ont été repris par la Bassa Loire) qui précisait que pour que ces journées d'action soient efficaces, il ne fallait pas qu'elles soient considérées comme des fins en soi. D'où la nécessité de préciser avant:

- les revendications et les objectifs à atteindre
- la progression des formes d'action
- la mise en place de structures permettant de relayer la mobilisation.

+ celle des municipaux qui tiennent à dire:

- que les explications du secteur public sur leur non participation au 23 SEPT ne sont pas suffisantes. Bien sur, ils sont victimes d'une loi anti-grève, mais il faut arriver à contourner cette loi.

- que le 23 était annoncé comme une étape et que donc il faut préparer la suite.

- ils demandent enfin le soutien car ils vont engager une action pour l'augmentation des effectifs.

## UNITÉ OUVRIÈRE, UNITÉ SYNDICALE... ... F. O. ...

2) Sur l'unité d'action

Le débat a porté surtout sur les rapports avec F. O.:

- Faut-il faire l'unité à la base pour les foutre dans la merde ?
- Ou faut-il refuser toute unité d'action tant que F. O. n'aura pas exprimé, par des positions autonomes, leurs désaccords avec les positions nationales (position de l'UD).

L'intervention des délégués de Tréfinmétaux abordait l'unité d'action en général pour expliquer que l'unité ouvrière était le meilleur moyen pour l'unité syndicale. D'où la nécessité: d'éliminer les faux débats, d'empêcher les falsifications de positions, et les reflexes de boutiques.

## LES CADRES...

## 21 LES CADRES

3) Sur le rôle des cadres et de l'UGICT (Union Générale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens)

Les cadres se sont fait remarquer par la longueur et le contenu de leurs interventions:

ils sont intervenus 4 fois pour demander que des sections spécifiques de cadres se développent dans les usines sur des revendications spécifiques (attendez, ce n'est pas fini...), tout en refusant les 2 DANGERS:

- celui du corporatisme style CGC (la nuance est subtile...)
- celui du spontanéisme de ceux qui, par des revendications anti-unifiantes comme des augmentations égales pour tous, rejettent la majorité des cadres dans les bras du patronat.

Comme disait l'un d'eux: "il faut que les ouvriers distinguent le cadre dans sa fonction du militant syndiqué" (sic)

## CHOMEURS ..

Sortant du cadre de ces débats, une série d'interventions ont été faites sur le problème des chômeurs et les leçons à tirer de la journée du 4 Octobre. A l'initiative de Tréfinmétaux, le principe de la mise en place de comités de chômeurs a été inscrit dans la déclaration finale adressée aux travailleurs.

## GIMM ..

Enfin, quelques interventions comme celle d'Antar Donge ou de GIMM, ont montré que certains syndicats CGT sont animés d'une réelle vie.

Les camarades de GIMM ont fait le récit de leur lutte. Ils ont déclaré qu'ils meneraient le combat jusqu'au bout, jusqu'à la réintégration du dernier. Ils ont conclu en disant que lorsqu'on est convaincu, lorsqu'on est vraiment décidé à aller jusqu'au bout, la lutte paye....

## .. LE CHAUVINISME MÂLE..

A noter aussi l'intervention d'une déléguée de Waterman sur le chauvinisme mâle dans la cgt: c'est bien beau de parler de l'année de la femme et de la libération de la femme, a-t-elle déclaré mais il faudrait commencer par le faire dans la CGT. Les femmes sont trop souvent considérées comme les OS du Syndicat.

## MONOLOGUES OU TRAVAIL EN GROUPE?

Les votes et les débats n'ont pas eu lieu sur amendements. Un seul vote sur le rapport oral introductif a eu lieu.

Cette forme de débats par monologues successifs sans conséquences réelles, a été remise en question par l'intervention de la BN demandant le travail en groupe, remise en cause également par des mouvements de salle protestant contre les rapports d'activité et demandant des interventions sur l'orientation, remise en cause par l'abstention des délégués de Tréfinmétaux au vote sur le rapport général.

Ce texte ne donne que des informations partielles. Il faudrait analyser l'ensemble des interventions pour tirer des leçons de ce congrès.

Ecrit après discussion avec un délégué

# UNE SEMAINE<sup>20</sup> DANS L'OUEST

## L'AVAL FPA : ACCUSÉ D'AVOIR FRAPPÉ LE DIRECTEUR UN MONITEUR EST DÉFENDU PAR SES CAMARADES (Lundi 20 octobre)

Une centaine de personnes manifestent devant le centre FPA de Laval:  
"Dictature=Désordre, Laissez-nous travailler" "Quir elève la tête est brisé"  
"Non aux brimades, respectez nous, non à la répression"  
A la même heure le moniteur en maçonnerie comparait devant la Commission de discipline pour "coupset blessures sur la personne du directeur"

"Le centre de Laval est soumis à un encadrement dictatorial. Depuis deux ans il n'y a plus de délégué du personnel... notre camarade ne doit pas subir les conséquences de directions incapables de traiter les problèmes humains." déclare un tract syndical CGT CFDT FO distribué en ville.  
La commission de discipline a proposé l'acquittement. Décision de la direction nationale AFPA dans la semaine.

## 2 FEMMES ENCEINTES LICENCIÉES

MARDI 21 OCTOBRE: Josette Préau, enseignante vendéenne, licenciée pour "conditions physiques" et "absences répétées" après deux grossesses suivies de 5 mois d'arrêt sur prescription médicale. L'association scolaire des familles marandaises, employeur de la jeune femme (enseignement privé) maintient la décision. En dépit de l'avis contraire de la commission paritaire nationale (diocésaine) et de la signature donnée à l'époque. Jugement tribunal de La Rochelle.

..... et une auxiliaire de bureau ayant 2 ans d'ancienneté, à l'Inspection académique de Nantes. elle se trouve actuellement enceinte et en congé de maternité. Pour des erreurs dans son travail au service des examens, travail pénible vu la pénurie de personnel, accompli à coups d'heures supplémentaires, et cela dans une période où la personne se trouvait enceinte et fatiguée. Le personnel de l'Académie de Nantes a écrit à Françoise Giroud.....

## BATIGNOLLES : CONFIRMATION

MERCREDI 22 OCTOBRE. Ouest France confirme l'information APL du 3 Octobre (Comité de Lutte): les licenciements des 65 ouvriers sont refusés par la direction départementale du travail (reclassements dans un autre secteur de l'usine: la chaudronnerie). Sont acceptés les licenciements des personnels de plus de 57 ans, et de 49 employés, dessinateurs, techniciens et cadres, non encore reclassés ou "partis d'eux-mêmes".

La CGT salue "ce premier résultat de la lutte unie des travailleurs". Elle accuse CREUSOT LOIRE de préparer la disparition totale du secteur mécanique de l'usine de Nantes (400 personnes). "Les choix sont faits par Creusot Loire en fonction du profit maximum ET LE NUCLEAIRE QU'ELLE EST EN SITUATION DE MONOPOLE EST CERTAINEMENT PLUS RENTABLE"

Rappelons qu'à l'annonce de 160 licenciements les travailleurs des Batignolles avaient séquestré et frappé Leuenberger, PDG de l'usine, et De Fontclare, chef du personnel.

# BOYCOTT DES RESTO-U

JEUDI 23 OCTOBRE NANTES : boycott des Restau U. organisé par l'UNEF. 45 % des étudiants à Ricordeau, 65 % au Tertre ont suivi le mot d'ordre (chiffre UNEF). Des sandwiches étaient proposés par l'UNEF au prix de 1 fr.

A noter qu'au Tertre, l'UNEF s'est trouvée débordée, une centaine d'habitues du restaurant universitaire ayant tenté d'appliquer le mot d'ordre : "boycott, repas gratuit", et de manger au restau U. sans payer. Une partie d'entre eux ont pu le faire avant que la direction n'oblige le personnel à retirer les plats.

REVENDEICATIONS : BOURSE, HAUSSE A 3,00 FR S DU TICKET D'ENTREE.

## CE POLICIER NOMMÉ MOURIER

VENDREDI 24 OCTOBRE : Ce commissaire directeur départemental des Services de Police, à Nantes, n'avait pas acquis jusqu'ici la célébrité de son collègue MORINEAU - l'homme qui voit qu'il fait peur à tout le monde parce qu'il est grand, et qu'il fronce les sourcils.

Il se signale aujourd'hui à l'attention des nantais, en justifiant sans complexe l'incroyable quadrillage policier permanent de jour comme de nuit, des principaux quartiers ouvriers de Nantes, depuis un mois.

"Augmenter la sécurité des citoyens, et par là même, l'insécurité des malfaiteurs, tel est notre but... Prenons un exemple au hasard : l'ensemble Dervallières-Breil Malville, en 1974, 952 délits dont 11 vols avec violence, et 68 cambriolages (grâce à nous, maintenant, tout va beaucoup mieux)."

Emule zélé de Poniatowski, Mourier avait la lourde tâche, un certain vendredi soir, de faire face aux manifestations antifranquistes. Revenus en face du consulat d'Espagne, mis à sac quelques heures auparavant, ils exigeaient la libération d'un camarade arrêté (et mattraqué) quai de la Fosse.

Mourier avait alors pris une décision pleine de sagesse : le camarade se trouvait relâché, sans poursuites, et le directeur de la Police s'était permis d'émouvantes déclarations "républicaines, hostiles au totalitarisme franquiste, à toute dictature".

C'est bien de critiquer ce qui se passe en Espagne. Surtout pour un policier. Mais c'est assez facile : quand une foule est là, dans la rue. Et quand on impose, au pied des H.L.M., le déploiement quotidien d'un ordre policier qui ne rassure personne.

APL AUX SÉLECTEURS : 1 - PAS D'APL LA SEMAINE PROCHAINE (MARCHÉ SUR HENDAYE) - 2 - LES 4 PREMIÈRES PAGES SUR MÉSANGEUR NOUS ONT ÉTÉ REMISES AVEC UNE FRAPPE TROP FAIBLE